

A photograph of a snowy landscape. A path of tracks, likely from a hare, leads from the foreground into the distance. The snow is bright white, and the background shows dark trees and a clear sky. The overall scene is peaceful and wintry.

Infos Tétrás Jura

DECEMBRE 2010 — N° 25

Dans ce numéro :

Exemples de travaux en faveur des tétraonidés

SOMMAIRE :

- L'édito
- Les pages scientifiques
- Le dossier
- L'écho des massifs
- Nouvelles d'ailleurs
- La vie de l'association
- Votre page



L'Edito

L'année 2010 se termine et déjà il faut penser aux projets à mettre en œuvre en 2011, 2012 voire 2013...

Cette nouvelle façon de travailler oblige le groupe tétras à une vision à moyen terme de ses projets, et objectifs. C'est une bonne chose, car cela oblige à imaginer notre ligne de conduite pour les années à venir. Avec l'arrivée d'Anaïs au mois de février les perspectives sont bien différentes. En effet, nous pouvons désormais envisager de travailler plus activement sur le volet animation et sensibilisation, thème qui jusqu'à présent n'était pas une priorité pour l'association. Les projets 2011 vont d'ailleurs nettement dans ce sens avec la création d'une malle pédagogique, d'un livret illustré et de l'exposition gélinotte.

Il était normalement envisagé qu'une semaine du grand tétras soit organisée à Mouthe en 2011, mais il a fallu faire des choix au niveau des demandes de subvention...

Les financements ne sont pas inépuisables ! Si nous souhaitons malgré tout organiser cette semaine d'animation sans mettre en danger la santé financière de l'association nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés (aide au transport, montage de l'expo, présence...) Anaïs fera très prochainement un appel à bénévolé en ce sens.

Par ailleurs, Alexandra continue son travail d'animation sur le projet Life Forêt de montagne. Les objectifs du projet sont pour la plupart définis mais la partie la plus délicate reste à faire. En effet, le montage financier du projet sera probablement long et des ajustements quant à nos ambitions seront très probablement nécessaires.

Cette fin d'année a été marquée par un débat autour de la problématique « coq mou / coq fou ». Comme vous pourrez le lire en page 22 de ce journal, cet oiseau à provoqué plusieurs réactions dont celle du GTJ, demandant

que ces oiseaux soient laissés en liberté. L'épilogue malheureusement de cette histoire nous conforte dans nos convictions : ces oiseaux doivent pouvoir rester en liberté, à nous d'informer la population locale en conséquence.

Je profite de cette page, pour adresser un accueil chaleureux à nos nouveaux adhérents. Notre équipe salariée et les membres du conseil d'administration sont heureux de constater que le Groupe Tétrás continue à étendre son réseau de bénévoles.

En cette fin d'année, les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour vous souhaitez de bonnes fêtes et une heureuse année 2011. Qu'elle soit riche de poussins de tétraonidés, de projets et de nouvelles rencontres.

Jean Michel Lacroix
Président

Les pages scientifiques : Résultat des comptages 2010 et des observations 2009

• Comptages au chant

Les résultats obtenus cette année lors des comptages au chant sont mitigés. Le département de l'Ain perd 4 coqs chanteurs, soit une baisse de 12% par rapport à 2009. Le département du Doubs reste stable. Cette année confirme les trois années précédentes de hausse du nombre de coqs chanteurs pour le département du Jura. 13 coqs supplémentaires par rapport à 2009 ont été observés, soit une augmentation de 45%.

Département	Coqs certains	Coqs immatures	Poules	2009	Places suivies
Jura	41	2	21	28 - 0 - 5	11
Doubs	21	1	6	22 - 0 - 4	10
Ain	31	1	14	35 - 0 - 11	11
Total	93	4	41	85 - 0 - 20	32

Récapitulatif des effectifs de grand tétras recensés sur places de chant par département.

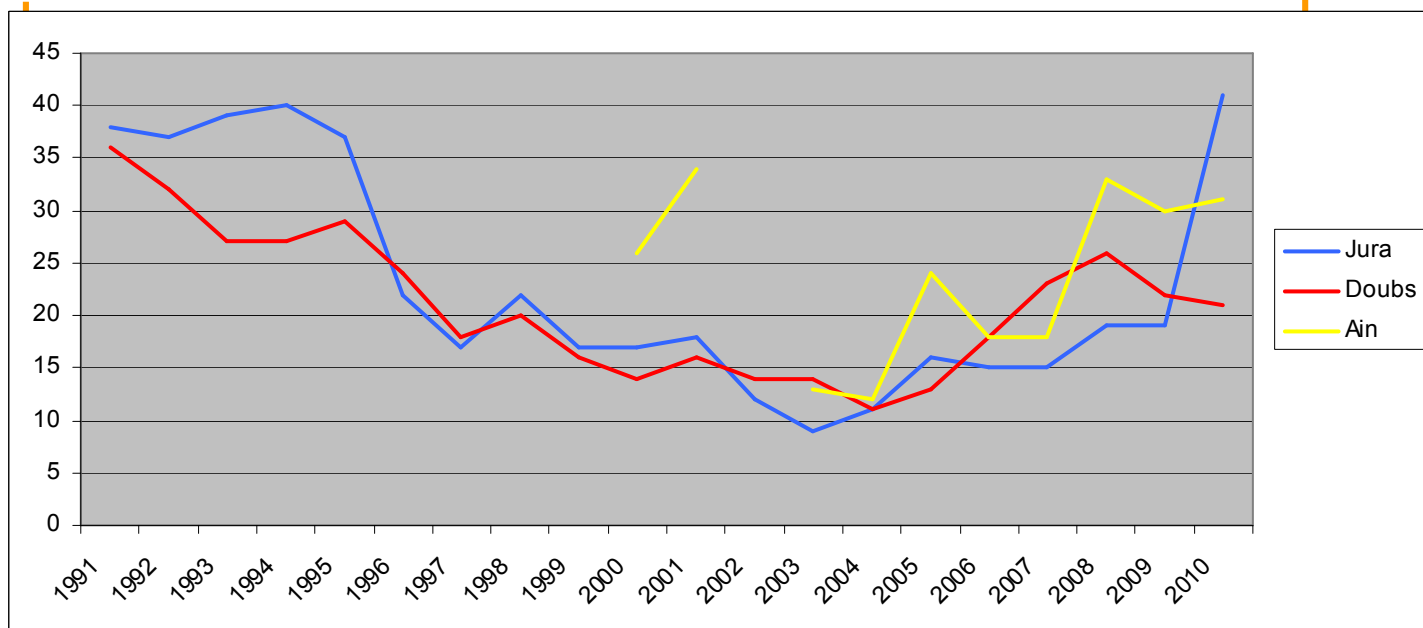


Figure 10: Evolution des effectifs de coqs chanteurs sur places de chant du Massif.



Les pages scientifiques : Suite...

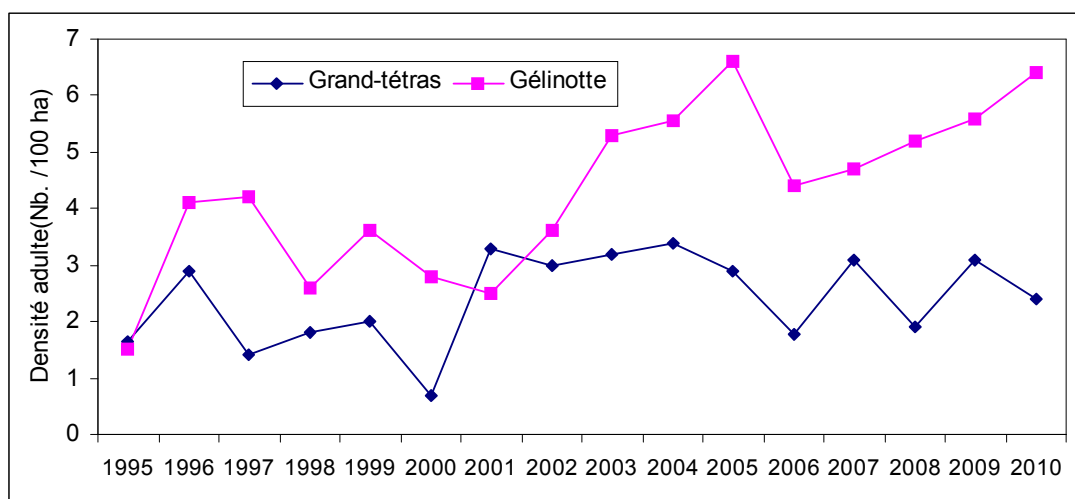
• Comptages en battue

MASSIF DU RISOL

Gélinotte : La densité adulte retrouve le pic "historique" de 2005, grâce à la bonne reproduction observée en 2009 confirmant le bon état de santé de cette population. La reproduction par contre est en dessous de la moyenne des 35% de jeunes depuis 1995. A noter une jeune gélinotte trouvée plumée par un rapace.

Grand téttras : Pour la 3^{ème} année consécutive, nous observons une densité de poule inférieure à celle des coqs. Elle est même cette année l'une des plus faible observée depuis 1995 alors que la densité de coq est la plus élevée notée depuis le début des comptages (1.8 cette année, 1.5 en 2009). Même si cet écart est peut-être accentué par les aléas de détection comme le suggère la présence de quelques indices de poules dans des secteurs où rien n'a été levé, il suggère malgré tout une modification du sex-ratio de la population.

Encore une fois nous n'avons hélas pas pu détecter d'indices de reproduction ce qui est peu surprenant compte tenu des conditions climatiques froides et humides qui régnaient au moment des éclosions à la mi-juin.



Variation des densités de gélinotte et grand téttras adultes de 1995 à 2010 dans le massif du Risol.

MASSIF DU RISOUX

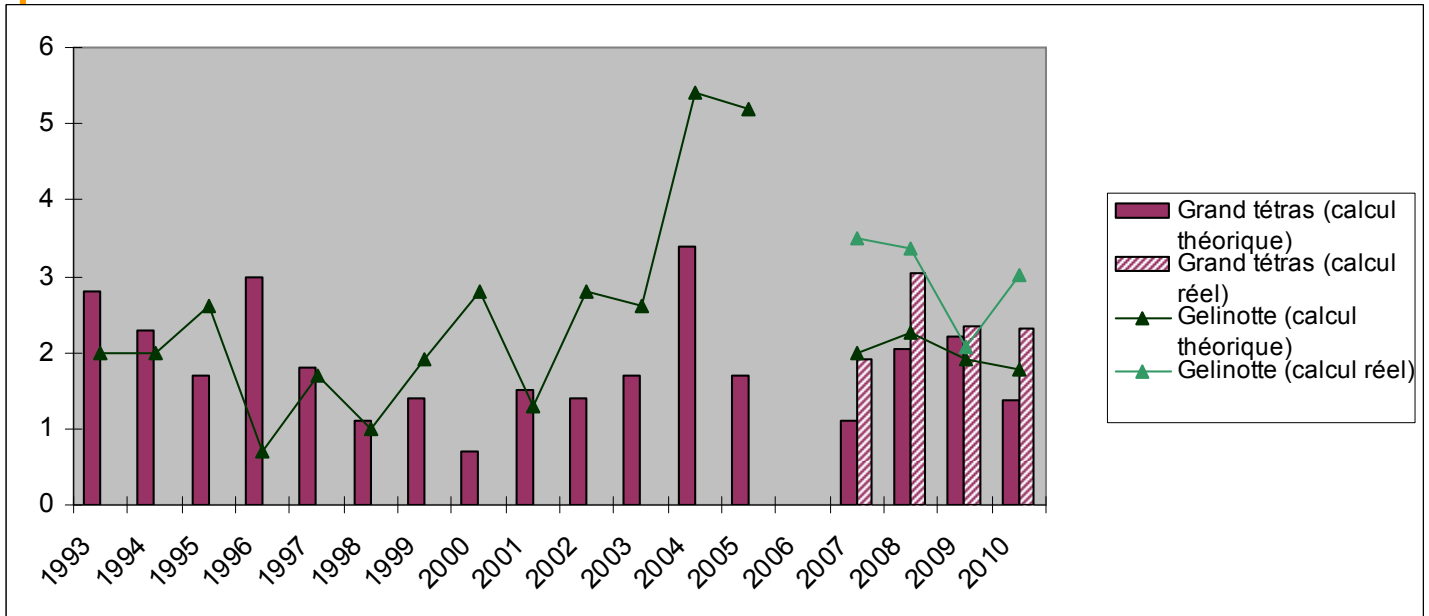
Les densités de grand téttras sont stables par rapport à l'année 2009 :

Résultats 2009 : 2.35 ad/100 ha.

La surface comptée cette année est en nette baisse comparée à l'année 2009 : 563 ha contre 693 ha en 2009. Ceci est le résultat d'un changement de méthode par rapport aux années antérieures.

Malgré nos craintes suite à un début d'été défavorable (pluie, neige, froid...) la réussite de la reproduction est relativement bonne et supérieure à l'année dernière (11% en 2009). Deux nichées de 4 et 5 poussins ont été observées. Le Sex-ratio est équilibré et confirme les résultats du suivi au chant.

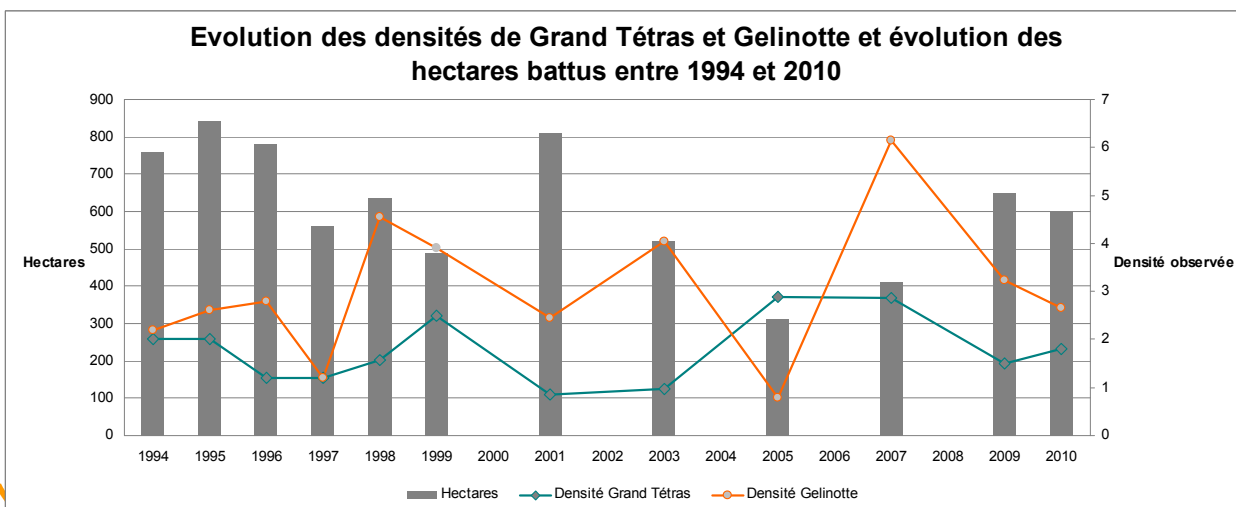
Les densités de gélinoite sont stables par rapport à l'année dernière, (1,92 ad/100 ha en 2009). Cette densité est supérieure à la moyenne des comptages réalisés depuis 1976, soit : 2,53 ad. /100ha. Le succès de reproduction (très bon) est stable par rapport à l'année dernière (58% en 2009).



MASSIF DE CHAMPFROMIER

Grand tétas : Le nombre d'adultes est comparable au chiffre de 2009. Cependant les bons chiffres obtenus sur les comptages au chant (6 coqs sur la place) ne se retrouvent pas dans les comptages d'été, où seulement 3 coqs sont levés en 2009 et 2010. Il est possible que les domaines vitaux de ces oiseaux soient localisés hors comptages. Le sex-ratio reste toujours très déséquilibré, la densité de poules est stable et pour la deuxième année consécutive une nichée de 2 jeunes a été observée.

Gelinotte : La pluie a perturbé les battues sur deux matinées. Les chiffres sont en baisse , tant sur la densité d'adultes que sur le nombre de jeunes.



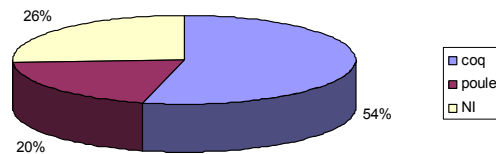
Les pages scientifiques : suite ...

• Observations ponctuelles - Grand téttras

Massif Jurassien

Le nombre de fiches transmises en 2009 est en augmentation par rapport à 2008. Nous avons récolté cette année 601 observations contre 576 en 2008.

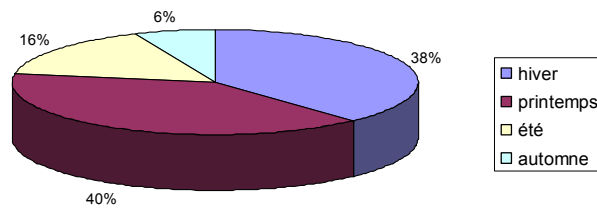
la plus grande partie des observations ont été faites à partir d'indices de coq. 109 Grands téttras adultes (47 poules, 57 coqs et 5 indéterminés) ont pu être observés soit une augmentation de 70% par rapport à 2008. Une très forte augmentation également des nichées puisque nous en avons enregistré 17, soit 13 de plus qu'en 2008. Notons la découverte de 3 cadavres et un nid de 5 œufs prédaté par un carnivore dans le département du Doubs.



Graphique 1 : observations de grand téttras sur le massif (2009)

Les trois-quarts des données sont récoltées à partir des excréments (49% pour les crottes et 24% pour les perchoirs).

Contrairement à ces dernières années, la majorité des données n'ont pas été récoltées en hiver mais au printemps. Ces deux saisons restent tout de même très propices à la récolte d'informations grâce aux prospections hivernales ou pendant les recherches de place de chant.



Graphique 2 : répartition des observations par saison

Département du Jura : Le nombre d'oiseaux observés reste stable mais le sexe ratio s'équilibre. 2008 le nombre de coqs adultes a presque triplé. La réussite des nichées est assez bonne puisque trois nichées supplémentaires sont observées. Au total, 262 fiches (soit une augmentation de 65%) nous ont été transmises, ce qui constitue un record !

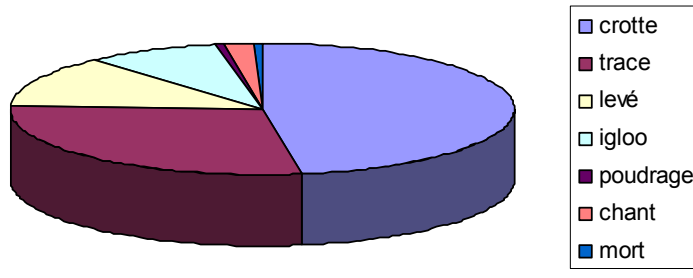
Département du Doubs : Le nombre d'observations de téttras adultes régresse puisque nous avons enregistré 39 oiseaux en 2008 contre 22 en 2009. Cependant le sexe ratio reste assez stable. Le nombre de fiches transmises par rapport à l'année précédente est également en baisse : 237 données recueillies en 2008 soit 2,5 fois moins. Malgré la baisse des fiches transmises et des observations, trois nichées ont été observées durant cette année 2009, une de plus qu'en 2008. A noter, deux observations transmises sur le massif du Larmont. Voilà cinq années que nous n'avons pas de données.

Département de l'Ain : Le nombre d'oiseaux observés est en forte augmentation. 4 poules et 1 coq observés en 2008. Le sexe ratio est équilibré. Contrairement à 2008, le Département de l'Ain enregistre le plus grand nombre d'observations de nichées. Le nombre de jeunes par nichée est également le plus élevé du Massif Jurassien. La majorité des observations se sont faites sur la Réserve Naturelle de la Haute Chaîne du Jura (87% des données)

• Observations ponctuelles - GÉLINOTTE des bois

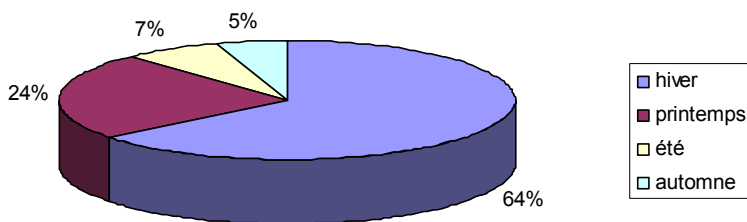
Massif Jurassien

Le nombre de fiches transmises en 2009 atteint un record jamais atteint avec 595 fiches transmises pour cette année. Onze nichées, totalisant 33 juvéniles, ont été observées. Contrairement à 2008, le succès reproducteur est moins bon. En effet, le nombre de nichées a augmenté mais le nombre total de juvéniles a diminué (44 juvéniles pour 8 nichées). Quatre observations de prédation ont été faites : un œuf prédaté à priori par une martre et trois plumées.



Graphique 3 : répartition des observations par indice

La majorité des données transmises concerne des observations de crottes (47%) et des traces (27%). Comme chaque année, la majorité des données sont récoltées en hiver durant les prospections hivernales et au printemps pour les recherches de place de chant.



Graphique 4 : répartition des observations par saison

Département du Jura : Comparé à 2008, le nombre d'adultes observés a augmenté (20 adultes en 2008 contre 36 en 2009). Le nombre de nichées a doublé mais le succès reproducteur a diminué. Le retour d'observation pour cette espèce a été 8 fois supérieur à celui de l'année dernière. Contrairement à l'année dernière, aucune donnée ne concerne le secteur de Prénovel-Les Piards. Cependant quelques observations ont été faites sur des massifs bien souvent vierge d'informations

Département du Doubs : Le nombre d'adultes observés a diminué (48 oiseaux en 2008 contre 30 en 2009) tout comme le nombre de nichées et le succès reproducteur. La baisse des résultats est liée à la diminution du nombre de fiches transmises (298 fiches en 2008) car les résultats des battues d'été sont bien meilleurs. Tout comme le département du Jura, l'unité naturelle qui a enregistré le plus d'observations est le Mont noir, ceci en raison d'un effort de prospection important. Enfin, notons une grosse diminution sur l'unité naturelle du Mont d'Or où l'année dernière 69 fiches avaient été transmises soit 21% des observations de 2008. Une première pour la Forêt du Gros bois – Plateau de Montrond puisque aucune observation n'est enregistrée dans la base de données.

Département de l'Ain : Tout comme pour le grand tétras, le nombre d'oiseaux observés est en forte augmentation. Deux fois plus qu'en 2008. Le succès de la reproduction c'est fait ressentir, deux nichées ont été observées avec un pourcentage de jeunes par nichée très bon (4,5 jeunes). Là aussi, le nombre de fiches retournées n'a jamais été aussi important. Ce dernier a quintuplé par rapport à 2008 (37 fiches transmises). Voilà plusieurs années que nous n'avons pas eu de données concernant le secteur des Moussières (crottes et trace d'un individu).

Le dossier : Des travaux sur le massif jurassien en faveur des tétraonidés

Les importantes modifications intervenues ces dernières décennies au niveau des pratiques sylvicoles et pastorales, sont considérées comme étant l'un des facteurs essentiel de la régression des populations de tétraonidés. Afin de pallier à cette diminution, les gestionnaires d'espaces naturels du massif (Office National des Forêts, Fédération Départementale des Chasseurs du Jura, Réserve Naturelle de la Haute Chaîne du Jura) et GTJ ont lancé des programmes d'actions en faveur du grand tétras et de la Gelinotte des bois. A travers ce dossier, quatre exemples vous seront présentés avec chacun des objectifs, des moyens et des méthodes différents.

Exemple 1 : Remise en pâturage de pelouses à Mignovillard et travaux d'ouverture en faveur du Grand tétras.

Introduction :

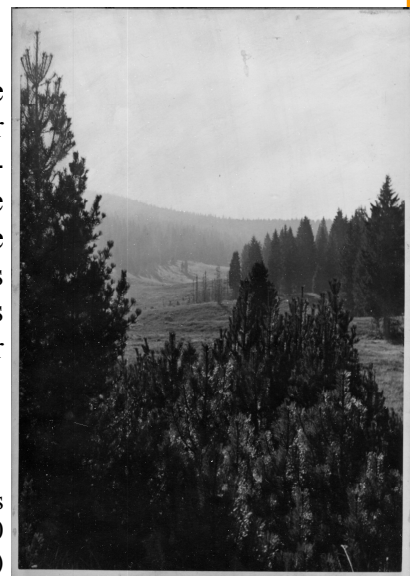
Le pré-bois constitue les paysages typiques de la Chaîne jurassienne. Ils sont porteurs de fortes valeurs naturelles et culturelles.

Tétraonidés et pré-bois : Ce type de milieux est bien fréquenté par le grand tétras quand le boisement couvre des surfaces suffisantes. L'imbrication fine des différents types de milieux (clairières, pâturages, forêts parcourues) est un élément très favorable à l'espèce qui peut y vivre l'ensemble de son cycle annuel : hivernage dans les forêts claires où subsistent quelques sapins, estive des adultes et élevage des nichées favorisé par l'abondance des insectes dans les clairières. Cependant il peut se poser localement un problème de survie hivernale lié à la rareté du sapin. De plus, certains pré-bois qui subissent une forte charge de bétail et présentent un taux de boisement trop faible, s'avèrent peu favorables. En ce qui concerne la gelinotte des bois, elle fréquente régulièrement ces milieux où les peuplements sont denses avec une bonne présence de « morts-bois » (noisetiers, aubépines, saules...).

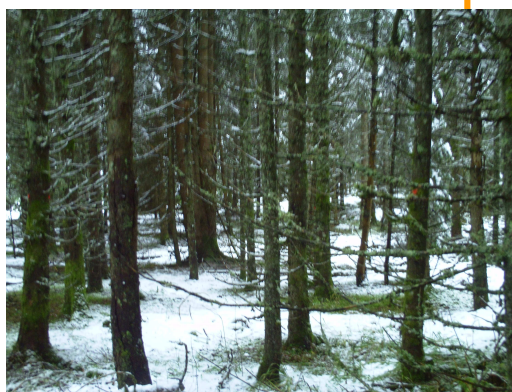
Cas d'étude :

Une fermeture inévitable : La « Combe Noire » de Mignovillard (secteur APPB- Jura), réputée pour son paysage typique ressemblant aux steppes de Sibérie, va bientôt retrouver son charme d'antan grâce à un projet mené par la commune aux côtés de l'ONF. Des vaches et des chevaux vont y pâturer dès l'année prochaine (été 2011). Des travaux sylvicoles ont également été menés cet automne afin de créer un habitat plus favorable au grand tétras.

Photo de la combe avec ses pins à crochets plantés dans les années 1930
(Photo = Jean-luc Bourgeois)



En effet, après l'abandon du pâturage, la combe s'est reboisée petit à petit. En quelques années, les épicéas ont déjà recolonisé un gros pourcentage des pâtures risquant de provoquer une fermeture totale de la combe à moyen terme. Quelques plantations d'épicéa ont également été réalisées en lisière. Ces boisements sont défavorables au grand tétras (forêt sombre, dense...). L'intervention humaine devenait alors indispensable pour maintenir l'espèce sur ce secteur.



Forêt très sombre, avant travaux

Quelques chiffres :

- **60 ha** = surface du secteur (combe + partie boisée, divisée en trois parcelles).
- **24 ha** = surface des pelouses.
- **35 ha** = surface qui sera exploitée par le bétail.

Principe et objectifs des travaux :

L'objectif est d'apporter de la lumière et de donner une structure jardinée sur la partie forestière du site. Il est également prévu de créer des cheminements dans les lisières. Les travaux ont débutés début novembre 2010. Le travail d'abattage n'est actuellement pas terminé. Il reprendra au mois de juillet 2011. Les feuillus étant très peu présents (sol aride et superficiel), seuls les résineux sont prélevés. L'objectif étant de laisser 500 tiges/ha soit un arbre tous les 5 mètres (partie forêt) et un arbre tous les 7-8 mètres pour les lisières. Le capital sur pied restant avoisine les 60m³/ha.

Martelage en forêt : Il a été réalisé avec pour objectif de créer des trouées (15 à 20 ares) et de dégager les zones de semis d'épicéa. Les trouées apporteront de la lumière au sol, profitant au développement de la végétation du sous étage (myrtille, framboise et strate herbacée) indispensable au grand tétras. Pour éviter une mise en lumière uniforme, les gros bois ont été en partie conservés et les plages de mort-bois, sur les secteurs d'après tempêtes, ont été maintenus en faveur de la gelinotte des bois.

Martelage des lisières : La création de cheminements s'est faite à l'échelle du bouquet. Ces derniers maintiendront une transition moins brutale entre la combe (milieux ouvert) et la forêt (plus fermée). Quelques bouquets d'épicéa situés dans les pâtures ont été enlevés ou réduits.

Des travaux sur le massif jurassien en faveur des tétraonidés : suite...

Unité de travail : le bouquet
Photo après coupe



L'aspect écologique a été largement pris en compte lors de ce martelage. Le bois mort sur pied et une partie des jumelles*1 ont été conservés tout comme d'autres arbres à forte valeur écologique (ex : arbres à cavités). Pour des raisons de sécurité, les bois morts en bordure des pistes de débardage et de ski ont été prélevés.



Les bois inférieurs à 45 cm de diamètre ont été coupés à l'abatteuse et les plus gros en bûcheronnage traditionnel. Les tiges inférieures à 15 cm de diamètre ont été vendues pour la confection de pâte à papier et les plus gros pour la production de bois d'œuvre. La prochaine coupe aura lieu dans dix ans. L'objectif principal de protection et de restauration du milieu de vie en faveur du grand tétras sera conservé.

Reste le problème des rémanents. En effet, ils représentent un volume important et ne pourront être broyés avant le mois de juillet 2011. La présence de ces rémanents dispersés au sol peuvent ils être préjudiciables à la nidification et à l'élevage des jeunes de grand tétras ? Malheureusement personne n'est capable de répondre à cette question. Pour le tétras, la meilleure solution serait de les mettre en tas ou de faire venir une fagoteuse mais cette méthode est très gourmande en temps de travail et en mains d'œuvre. Pour le moment aucune décision n'a été prise.

Du côté de l'exploitation agricole :

A l'heure actuelle, nous disposons de très peu d'éléments à ce sujet. Quelques grosses exploitations sont intéressées par le projet. Le pâturage concernera des bovins et des chevaux qui pour des raisons sanitaires, ne pourront être présents en même temps sur le site. Plusieurs réunions sont prévues dans les mois qui viennent afin de mettre en place un système d'exploitation durable.

*¹ jumelle = tige soudée de la base à au moins 1,30 m.

Exemple 2 : Création de trouées dans des pessières du deuxième plateau en faveur de la Gelinotte des bois.

Origine et éléments historiques:

La forêt du Paradis est implantée sur les terres d'anciennes exploitations agricoles. Ces exploitations, excentrées et mal desservies, ont été abandonnées à l'après-guerre. Les terres ont alors été achetées par un propriétaire particulier, qui les a enrésinées en épicéa au début des années 1960 grâce aux fonds du FFN (durée des plantations = 5ans). Cette forêt a été acquise conjointement et en indivision par la Commune de Foncine le Haut (48,82%) et la Fondation Nationale pour la Protection des Habitats Français de la Faune Sauvage (51,18%), représentée par la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura, début 2000. Suite à la demande conjointe des deux propriétaires, la soumission au régime forestier a été sollicitée et prononcée quelques mois après l'acquisition.



Une convention a été signée entre les deux propriétaires, la FDC 39 et l'ONF, qui fixe les objectifs : « *La gestion sera conduite dans un double objectif : pratiquer des aménagements en faveur de la faune sauvage, et notamment pour la Gelinotte des bois, et valoriser la production de bois d'œuvre sur la plus grande partie de la propriété...* »

Localisation de la Forêt du Paradis depuis le belvédère du Bulay

Quelques chiffres

- **Superficie** = 68ha divisé en 8 parcelles.
Le parcellaire a été créé en totalité en s'appuyant au maximum sur des limites naturelles ou des pistes de débardage.
- **Altitude** = comprise entre 900 et 1070 mètres.
- **Habitats** = 83% hêtraie-sapinière. (habitat travaillé en faveur de la Gelinotte) et 17% pelouses, éboulis marneux.
- **Statuts d'inventaire et de protection** = ZNIEFF* de type 1 = « falaises des planches en montagne », ZNIEFF de type 2 « forêt des Granges Narboz, du Laveron, de Mignovillard, du Prince et de la Haute Joux », Natura 2000, APPB du Paradis, Réserve Départementale de Chasse du Paradis

Des travaux sur le massif jurassien en faveur des tétraonidés : suite...

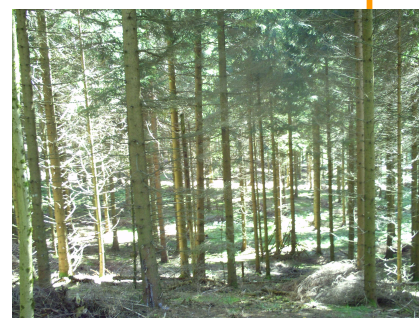
Problèmes rencontrés :

La réussite de l'enrésinement a conduit à une exclusion des feuillus alors présents sur les zones les plus pauvres et/ou les plus pentues. De plus, l'état sanitaire des peuplements est assez mauvais. Pour cela, le traitement « irrégulier » a été préconisé. Afin de concilier les deux objectifs (rappelés ci-dessus), la solution apportée fut la création de trouées sur des rotations courtes (6 ans).

Programme d'actions :

Chaque parcelle passera deux fois en coupe sur la durée du plan d'aménagement (2002-2013). Compte tenu de la structure très régularisée et du volume élevé des peuplements actuels, il a été appliqué un taux de prélèvement voisin de 30%, soit 432m³/an. A long terme, l'objectif est de constituer un peuplement mixte et irrégulier, à capital sur pied modéré, afin de faciliter la régénération naturelle, limiter les risques sanitaires et diversifier les différentes strates favorables à le Gelinotte des Bois.

Au cours de la première rotation et compte tenu de l'instabilité du peuplement, les trouées se sont faites sur des amorces de végétation déjà présentes (régénération feuillue et résineuse, noisetier, aubépine, framboisier...) pour atteindre 5 ares. Les épicéas bas et branchus ont été conservés. Lors du deuxième passage en coupe, les trouées ont été élargies pour atteindre 10 à 15 ares. L'objectif étant d'arriver au terme de l'aménagement à une surface cumulée des trouées égale à 10% de la surface forestière. A trois ans de la fin du premier plan d'aménagement, la surface cumulée des trouées n'atteint pas les 10% souhaité. Trois parcelles doivent encore passer en coupe.



Futaie très dense

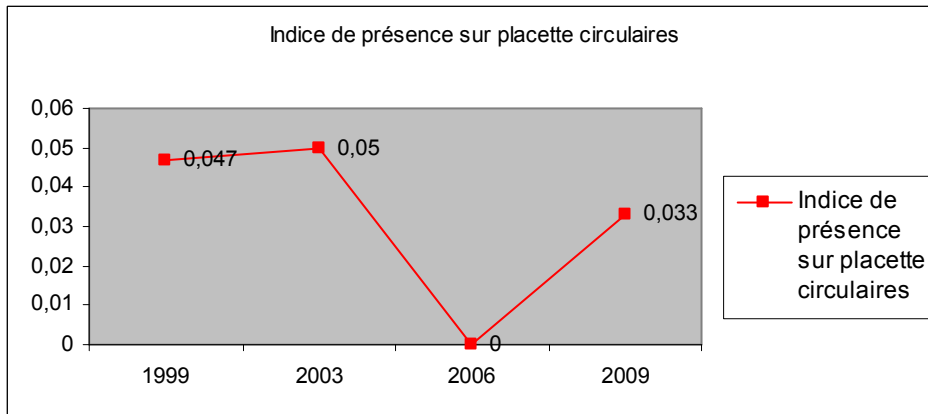
Suivi des populations et de la végétation:

La Fédération Départementale des Chasseurs du Jura effectue un travail de suivi tous les 3ans depuis 1999, le dernier datant de 2009. Elle analyse notamment l'évolution des populations de Gelinotte ainsi que l'habitat (par rapport aux trouées).

Suivi de la population de Gelinotte des bois :

L'objectif est d'obtenir un indice d'abondance permettant de suivre les tendances interannuelles. Pour cela la méthode utilisée se base sur la recherche d'Indices de Présence (crottes, plumes, observations directes...) sur Placettes Circulaires = IPPC. Au total 62 placettes ont été prospectées en suivant un maillage de 100x100 mètres (20mètres de rayon). Ce suivi s'effectue au moment de la fonte des neiges

(avril). Des indices ont été découverts sur deux placettes (crottes fraîches). L'indice d'abondance est alors de 0,33



Evolution de l'habitat :

Le but est de connaître l'évolution de la végétation par rapport aux exigences de la Gélinothe. Ces relevés sont effectués sur les mêmes placettes que celles de prospection utilisées pour l'IPPC. Une note est attribuée à chaque placette en évaluant la ressource alimentaire (présence de noisetier, sorbier, myrtille et framboise) et la sécurité qu'offre le milieu (recouvrement de la futaie, de la strate arbustive, de l'herbe et la présence de souches et de branches basses de résineux). Ces critères permettent de hiérarchiser la probabilité de présence de la gelinotte sur les placettes.

	Nourriture	Habitat
Défavorable	48%	48%
Peu favorable	26%	31%
Favorable	26%	21%

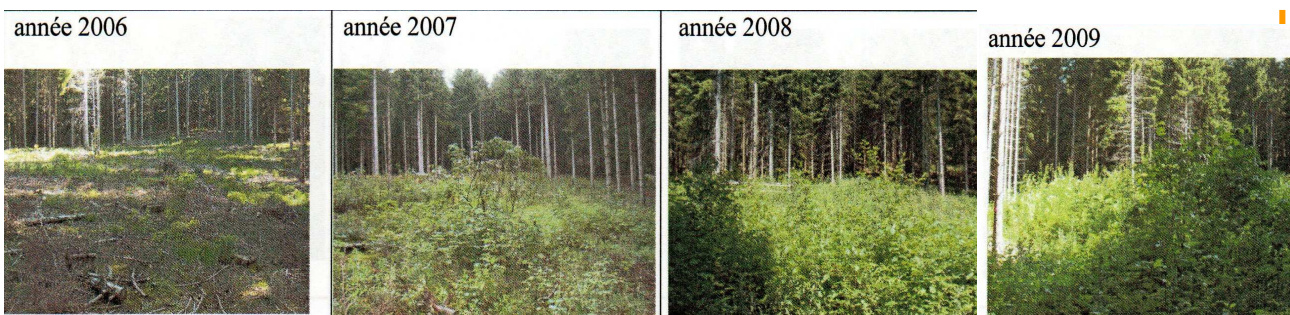
Résultats obtenus grâce au protocole FDC 39

D'après les résultats obtenus depuis 1999, la forêt devient petit à petit favorable à la gelinotte. Le nombre de placettes favorables liées à la nourriture a augmenté de 19% et celui lié à la sécurité de 11%.

Suivi photographique :

Il s'agit de mettre en place un suivi visuel permettant de suivre l'évolution du milieu sur quelques points représentatifs (24 points).

Voici, ci-dessous l'évolution d'une trouée.



Des travaux sur le massif jurassien en faveur des tétraonidés : suite...

Nous constatons avec satisfaction que le milieu évolue très vite. Dès la mise en lumière, la végétation herbacée et ligneuse du sous étage s'installe rapidement. Les essences pionnières qui s'y développent sont le sureau, le saule, l'aubépine, l'alisier...

Avec l'amélioration progressive de son habitat, nous pouvons envisager sereinement son retour sur l'ensemble de la forêt et de façon plus régulière.



Exemple 3 : Travaux de lutte contre l'envahissement du sous étage par le hêtre Massif du Risoux

Dans le cadre des contrats Natura 2000, la Massif du Risoux bénéficie actuellement de subventions permettant la réalisation de travaux d'ouverture en faveur du grand tétras. Les objectifs de ces travaux visent non seulement à remettre en état des secteurs dégradés par l'envahissement du hêtre, mais également d'agrandir des zones potentielles pour le grand tétras (présence d'un tapis herbacé ou de myrtille) tout en réalisant des couloirs d'envol (favorisant la fuite des oiseaux en cas de danger).

Une sélection minutieuse des parcelles...

Un premier tri est effectué avec l'aide de l'aménagement forestier en cours. Dans cette première phase les parcelles ayant un recouvrement de hêtre (régénération) inférieur à 30% ou supérieur à 70% sont supprimées. Pourquoi ?

- inférieur à 30% de recouvrement : le milieu est susceptible d'accueillir encore des oiseaux. Ce dernier n'est pas trop dégradé.
- supérieur à 70% de recouvrement : le milieu est trop dégradé. Il est trop tard pour intervenir.

Un deuxième tri permet de déterminer plus précisément les parcelles éligibles et leur priorité de passage. Les zones où le tétras est présent sont prioritaires. Un deuxième critère combinant le degré d'envahissement du hêtre dans le sous étage (principal facteur de dégradation du milieu) et la présence de myrtille permet de donner des priorités de 1 à 5



Envahissement du hêtre

Priorité 1 :

- Présence de tétras
- Fermeture par le hêtre faible
- Présence de myrtille
- Secteur calme

Priorité 2 :

- Présence de tétras
- Fermeture par le hêtre faible à moyenne
- Présence de myrtille

Priorité 3 :

- Continuité d'une zone de présence tétras
- Fermeture moyenne par le hêtre
- Présence de quelques pieds de myrtilles

Priorité 4 :

- Continuité d'une zone de présence tétras
- Fermeture forte par le hêtre

Priorité 5 :

- Création de nouvelles zones (il est possible de choisir ces parcelles dans les zones éliminées lors du premier tri)

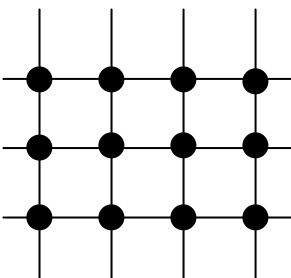
C'est sur la base de ce travail que s'établit la **liste définitive** des parcelles éligibles.

...et des placettes de travail :

La sélection des parcelles réalisée, un important travail de terrain reste nécessaire. Afin de prospecter l'ensemble des parcelles sélectionnées, la parcelle est découpée en mailles de 50x50mètres. Chaque intersection est susceptible d'être une placette de travail. En suivant au fur et à mesure les points, nous pouvons juger de l'état des peuplements et ainsi valider ou non le besoin de travaux.

Pour qu'une placette soit validée, elle doit correspondre aux critères d'éligibilité de fermeture par la régénération de hêtre citée ci-dessus et s'étendre sur une surface minimum de 15 ares.

Chaque placette est géo référencée. Dans la mesure du possible, les travaux ont été effectués de manière à dégager les versants afin de créer des couloirs d'envol pour le grand tétras. Les zones de travail ont privilégié un axe allant du sommet au bas de la crête, plutôt que des zones en forme de couronne autour de ces buttes.



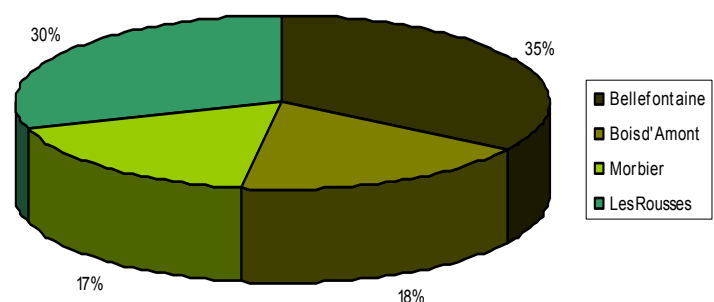
Maillage de 50x50 mètres.

Chaque point est potentiellement une placette de travail. Entre chaque placette une zone tampon de 20 mètres est obligatoire

Résultats :

Ce sont au total, 166 placettes qui ont été retenues, réparties sur quatre communes :

- Bois d'Amont = 32 placettes
- Bellefontaine = 59 placettes
- Les Rousses = 52 placettes
- Morbier = 30 placettes



Des travaux sur le massif jurassien en faveur des tétraonidés : suite...

Le travail de validation sur la commune de Morbier, effectué en 2006 a abouti cet été. En effet, les 30 points validés sont passés en travaux au mois de septembre 2010 en même temps que ceux situés sur la commune des Rousses. Au regard des résultats, le travail semble satisfaisant. L'objectif visant à supprimer tous les semis, perchis et gaulis de hêtre est atteint. En moyenne, les ouvriers ont effectués 3 placettes par jour.



Avant = milieu très envahi par la régénération du hêtre



Après = ouverture du milieu, tous les hêtres (semis, perchis) ont été coupés

Pour les deux autres communes, les travaux se feront l'année prochaine et pour certaines parcelles pas avant le 1^{er} juillet (clause tétras).

Et après ?

Deux nouveaux secteurs seront prospectés en 2011. Le premier concerne une seconde zone sur la commune de Morbier. Le deuxième est celui de la forêt communale de Morez.

Les gestionnaires sont très impatients d'observer les résultats de ces travaux. La mise en place d'un protocole de suivi sur la réponse comportementale et la répartition spatiale des oiseaux sera mis en place l'été prochain. A suivre...

Exemple 4 : Travaux forestiers en vue du maintien de la valeur patrimoniale des Brulâts

Par Séverine Dussouillez (RNHCJ)



Le site des Brulâts est reconnu comme un site de haute valeur patrimoniale. Il héberge une avifaune montagnarde variée, indicatrice d'un milieu de qualité où alternent alpage, pré-bois et forêt. Cette mosaïque en fait un habitat propice pour le grand Tétrás. L'activité pastorale est toujours présente sur une partie de l'alpage mais le chargement actuel ne suffit pas à contenir l'évolution spontanée de la végétation forestière et donc à maintenir l'ouverture des milieux favorables à l'espèce.

Le suivi et la gestion du biotope du grand Tétrás sont des objectifs prioritaires du plan de gestion de la réserve naturelle. Le diagnostic pastoral de l'alpage des Bruláts, effectué en 2002, met en évidence la nécessité de maintenir l'ouverture des pré-bois et préconise, outre l'augmentation du chargement en bétail, des travaux de gestion de la régénération forestière de pré-bois.

Une première intervention d'abattage sur une zone de 6 ha a été réalisée en 2008 et 2009 par l'Office National des Forêts (ONF) afin de conforter les clairières existantes. Les procédés choisis ont été l'élimination des taches de régénération (essentiellement jeunes épicéas) et parfois des coupes de brins périphériques de petits diamètres. Un réseau de petites clairières a été créé, en exploitant là aussi des arbres de diamètre réduit ; ceci en s'appuyant sur les buttes rocheuses et les zones de myrtilles pouvant constituer de bonnes zones potentielles de nidification, et où la dynamique de végétation est plus lente.

Le contrat Natura 2000 engagé par la suite en 2009 par l'ONF concerne une seconde zone, caractérisée par un peuplement mixte de hêtres, d'épicéas et de quelques sapins. La régénération de hêtres et surtout d'épicéas conduit à la fermeture de nombreuses clairières favorables à l'élevage des jeunes tétras ainsi qu'à l'hivernage et au bon déroulement des places de chant. Cette zone couvre 18 ha. Les travaux ont consisté à l'ouverture de 40 clairières forestières d'une superficie égale ou supérieure à 20 ares avec le maintien de certaines tiges - fruitiers ou arbres remarquables éventuellement utilisables par l'espèce.

L'ensemble des travaux ont permis de revenir à une structure de peuplement plus favorable aux tétraonidés tout en favorisant le parcours du bétail. Cela sans compter le bénéfice incontestable que représentent ces actions pour la préservation de la richesse floristique et le maintien des paysages caractéristiques de la Haute Chaîne du Jura.

Le GTJ remercie toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce dossier, à savoir : ONF : Olivier DOMMERGUE, Jean-luc BOURGEOIS et Benjamin MOUS, FDC 39 ; Michaël MARILLER et Séverine DUSSOUILLEZ (RNHCJ)

L'écho des massifs : Le Martel'au coq

Après un gros travail de terrain effectué durant l'été par notre stagiaire, une journée test a été programmée le 4 octobre 2010. Quelques agents patrimoniaux locaux sont venus jouer le rôle de « cobaye » ! Leur implication était néanmoins très importante. Ils devaient juger la pertinence des résultats par rapport à l'évolution de la forêt suite à leur martelage. Quelques remarques en sont ressorties permettant d'affiner la modélisation du site.

L'inauguration a eu lieu le 2 novembre 2010 en compagnie des professionnels du monde forestier (ONF, CRPF et COFOR du Jura), fortement représentés mais aussi du Maire de La Pesse, de

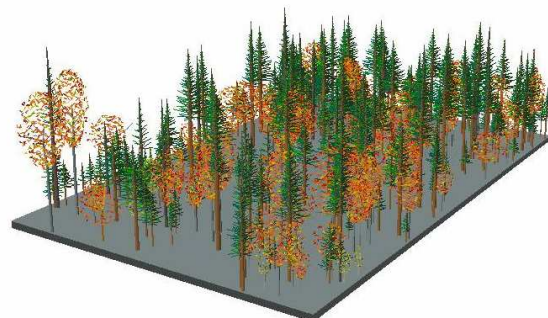
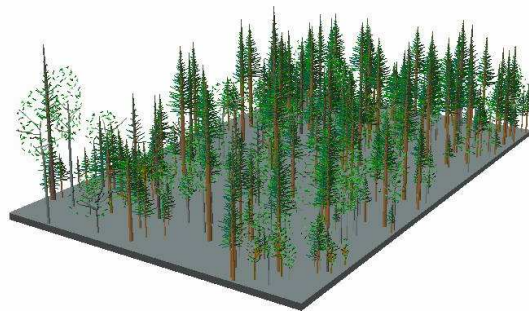
l'ONCFS, et des membres du Conseil d'Administration du GTJ. La météo n'a pas empêché le bon déroulement de la journée. Les participants ont testé par eux même cet outil de formation. 5 groupes ont été constitués, avec pour chacun des objectifs de martelage différents (martelage tétras, par bouquet, pied à pied...)



Groupe de marteleurs.

L'écho des massifs : suite...

L'après-midi fut consacrée à la présentation du logiciel ainsi que les résultats des travaux de la matinée. Des remarques ont également été apportées afin d'améliorer la modélisation. Il ne reste plus qu'à lancer une campagne de publicité auprès des écoles, des forestiers, des offices du tourisme... à programmer dès le printemps



Vues 3D printemps/automne du Martel'au coq

Les 5èmes Rencontres Jurassiennes:

Lors des 5èmes rencontres jurassiennes organisées à la Maison du Parc Naturel du Haut Jura à Lajoux, les 27 et 28 octobre 2010, le GTJ a co-animé, avec l'ONF et le PNR, une sortie sur le thème du tétras : « Un contrat pour le tétras ». Cette sortie de 2 heures en périphérie de la Forêt du Massacre était destinée au grand public. Plusieurs thèmes ont été abordés : gestion sylvicole du Haut jura (historique, caractéristiques des peuplements...), particularités du grand tétras (alimentation, habitat, reproduction...) et les moyens mis en place pour concilier production de bois et maintien d'un habitat favorable au grand tétras par le biais des contrats Natura 2000. Grâce à une météo favorable cette sortie a connu un franc succès. Une soixantaine de personnes était présente. Nous avons pu échanger avec des professionnels (ONF, Conseils Généraux, Réserve Naturelle...), des étudiants et des locaux, notamment.



Tous se sont ensuite retrouvés à la salle des fêtes du village pour participer à la conférence : « Les dinosaures jurassiens révélés par leurs empreintes » (*Professeur Hantzpergue*).

Un public très attentif et demandeur d'informations

Massif du Risol :

Le massif du Risol dans le département du Doubs est actuellement l'objet de beaucoup d'attention. Ce massif forestier de plusieurs milliers d'hectares fait partie d'un site Natura 2000 de plus de 10 000 ha incluant également le Mont d'Or et le Noirmont. Entre autre richesse, le Risol accueille une population de Grand Tétrás très importante, structurée en différentes places de chant. Or, durant cet automne, nous avons été informés de plusieurs projets dans cette zone à enjeux.

Ce fut d'abord le projet d'un particulier de créer sur l'une de ses vastes propriétés, constituée à la foi de forêts et de pâturages, un site touristique privé. Selon nos sources, il s'agissait de créer un espace touristique de luxe, avec chalet et pistes de ski de fond privées.

Suite à nos différentes démarches nous avons été informés que le PLU (plan local d'urbanisme) ne permet pas la mise en œuvre de tel projet sur ce secteur de la commune. La plus grande menace pour les tétras locaux semble donc écartée puisque sans gîte et couvert il paraît peu probable qu'un grand nombre de personnes utilise les pistes déjà créées. Elles ne devraient donc pas engendrer trop de perturbations, s'il se confirme que l'utilisation est uniquement forestière.

Le second projet est lui bien plus abouti et émane du parc du chien polaire. Il s'agit d'agrandir le parc existant pour créer un parc animalier sur une surface de 40 ha. Il prévoit la création de clôture « ursus » (très accidentogène pour les tétras) pour héberger de grands animaux type Bisons, lynx, loup... Un enclos pour des grands tétras est même prévu !

Ce nouveau site touristique ambitionne d'attirer près de 200 000 visiteurs par an. Nous sommes à la recherche de plus d'informations mais nous savons déjà que le projet se situe en zone sensible de présence tétras et en zone Natura 2000. Une étude d'incidence est d'ailleurs en cours de rédaction.

Alors que laisse présager ce foisonnement de

projets ?

Alors que nous pensions avoir laissé derrière nous la période de développement de grands projets touristiques il semble que les particuliers prennent le relais des collectivités locales. La propriété privée étant en France une chose sacrée, nous sommes malheureusement assez démunis pour influencer sur ces projets.

La justice nous a fourni en octobre 2009 un outil potentiel avec l'arrêté sur les oiseaux protégés (un paragraphe est spécialement dédié au grand tétras) mais ce texte n'a pas encore été utilisé et la jurisprudence est à créer.

L'autre option, parfois abordés lors de réunions serait la maîtrise foncière par des collectivités engagées dans une perspective de protection du grand tétras et non de développement touristique. La taxe sur les espaces naturels sensibles peut par ailleurs être une piste de financement. Des fondations sont également susceptibles d'aider des projets de ce type.

A nous également d'œuvrer pour être informés au plus tôt des nouveaux projets en dehors des zones naturelles protégées. En effet, les zones naturelles protégées, comme les APPB ou la RNHCJ bénéficient d'une réglementation particulière et il devient peu courant que des aménagements se fassent sans que les experts aient été consultés au préalable. Il reste malgré tout un grand nombre de massifs sans aucune protection, laissant ainsi la porte ouverte à tous les aménagements.

Bibliographie:

<http://www.gallipyr.eu/documents-es/Poster%20A3%20Luchon%20-Mode%20de%20compatibilite.pdf>

Arrêté du 29 octobre 2009 relatif à la protection et à la commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire national Nor devn-0914530a



L'écho des massifs : Suite...

Projet Life « biodiversité des forêts de montagne » :



Le travail de montage du projet est en cours et les objectifs du projet sont en passe d'être validés par le groupe de travail. Organisés autour de cinq axes ils concernent les vieilles forêts, la sylviculture durable, la protection du grand tétras, l'évolution économique des forêts et enfin la communication. Nous entrons dans la seconde phase de rédaction. Nos partenaires vont désormais devoir se positionner en tant que : porteur administratif (ce partenaire doit assumer l'avance de trésorerie et est l'interlocuteur principal de la commission européenne), partenaires associés (reconnus au niveau de l'Europe ils sont maîtres d'ouvrage pour la réalisation des actions), sous traitants, partenaires techniques ou partenaires financiers. Cette étape est incontournable pour mener à bien l'aspect financier du projet et la recherche de fonds pour sa mise en œuvre.

Concernant le montage et le soutien de la région Franche Comté, une rencontre a eu lieu le 26 novembre dernier avec la vice-présidente en charge de l'environnement et de la forêt. Le GTJ et le Parc Naturel Régional du Haut Jura ont ainsi eu l'occasion de présenter le travail déjà réalisé. Me Fonquernie semble intéressée par notre projet. Une demande de financement a donc été adressée à la région pour permettre au GTJ de continuer le travail de pilotage du projet. Ce financement n'est pas acquis pour le moment et dépendra du positionnement des différents partenaires sur le projet.

Forêt du Prince - APPB Combe Noire :

Lors de la dernière réunion du comité de pilotage de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope à Grand tétras à Cerniébaud (Jura), le SIDANEP (syndicat intercommunal de développement touristique) a présenté une demande d'autorisation afin d'engager des travaux (amélioration d'une piste de débardage en vue de créer une piste de ski) ayant pour objectif la création d'une piste en parallèle de la route forestière (damée en ski jusqu'à présent) située à environ 50m.

Le SIDANEP a fait valoir la difficulté de cohabitation entre chasse privée du Prince et exploitant des pistes de ski. En effet, le SIDANEP, pour des raisons économiques souhaite damer les pistes dès le 15 novembre, (20 cm sont suffisants pour passer avec un engin) alors que la société de chasse souhaite pratiquer son activité (et donc utiliser la même route) jusqu'au 31 décembre. Une convention type a été rédigée sans qu'elle n'obtienne la validation de toutes les parties.

Le Groupe tétras jura a donné un avis négatif lors de la réunion avec les arguments suivants :

- La cohabitation chasse/tourisme demeurera obligatoire puisqu'il restera encore

400 mètres de route non doublée,

- Ces travaux reporteront les embarras entre skieurs et chasseurs avec les inévitables problèmes de promiscuité que cela engendrera entre les différents usagers,
- Le risque d'accident est également à prendre en compte,
- L'augmentation du kilométrage de piste de ski damée et donc une fragmentation du milieu encore plus importante est inévitable et pourrait avoir des conséquences pour la faune locale,
- Enfin, et c'est là le point essentiel pour notre association, cet aménagement pourrait avoir un impact négatif sur les populations de grand tétras, objet de l'arrêté d'avril 1992.

Cette question a été débattue lors du conseil d'administration du mois de septembre. Les membres présents ont proposé que la date du 15 décembre (également retenue pour l'activité forestière) soit retenue. Ainsi elle permet à la société de chasse privée de pratiquer plus longtemps et au SIDANEP de préparer les pistes pour les vacances de Noël.

Grâce au travail de médiation entrepris par la FDC 39, les parties ont finalement trouvé un accord et une convention devrait prochainement être signée.

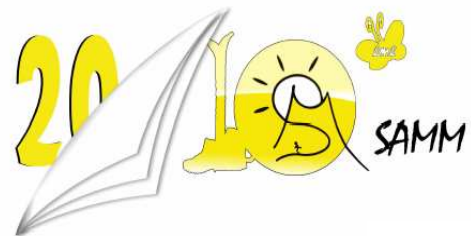


Forum des métiers de la Montagne:

Le 5 novembre le GTJ a participé au forum des métiers de la montagne organisé par le lycée de Montmorot pour fêter les 10 ans d'existence de la formation bi-qualifiante (BTS Gestion et protection de la nature, et pisteur/AMM). Lors de la table ronde réunissant à la fois d'anciens élèves, des enseignants et des professionnels de la montagne, la question du développement des activités hivernales a été longuement abordée. Ainsi le ski de fond semble perdre des pratiquants dans le Jura au profit d'autres massifs comme les Alpes. La raquette, bien que représentant peu de parts de marché attire chaque année un nombre croissant de pratiquants (dans beaucoup de sites cette activité est encore gratuite). L'objectif pour les personnes présentes étaient clairement d'améliorer l'image du massif Jurassien en valorisant sa nature préservée et son patrimoine naturel et culturel...bien entendu les zones naturelles protégées (APPB et RNHCJ) ont été mentionnées mais ne semblent pas crisper les professionnels. Ils ont toutefois fait remarquer à plusieurs reprises que l'amélioration de l'information des clients en amont était une nécessité pour favoriser l'acceptation des mesures

de protection.

Un contact a par ailleurs été pris pour que le GTJ intervienne lors des formations initiales des pisteurs secouristes sur le thème des zones naturelles protégées et du grand tétras. En effet, il est souvent très difficile d'arriver à former les pisteurs en activité (embauchés pour des périodes très courtes mais très intenses en terme de travail, les employeurs ne souhaitent généralement pas consacrer du temps en pleine saison). Avec cette formule nous pourrions sensibiliser au mieux les futurs professionnels.



L'écho des massifs : Suite...

Triste fin pour un coq mou..!



Voici que le problème des coqs mous et fous refait surface. Cet automne un coq mou a déambulé aux abords de Grande rivière, Château des prés et La Rixouse (Jura) pendant une quinzaine de jours. Signalé par un particulier, il a été capturé le 8 novembre par le centre Athénas, sous la responsabilité de l'ONCFS et la DREAL Franche-Comté. Le GTJ regrette ne pas avoir été tenu informé et aurait essayé d'empêcher sa capture réalisé pour « des raisons de sécurité ».

Coq mou observé cet hiver aux Hôpitaux vieux, au bord d'une piste de ski!!

Une réunion a été organisée le 6 décembre en compagnie de tous les acteurs concernés par ce projet afin de décider de l'avenir de l'oiseau. Il a été convenu que ce dernier soit relâché. L'opération devait avoir lieu le 10 décembre. Le lâcher était prévu dans un secteur calme, pauvre en habitation mais l'oiseau est malheureusement mort durant le trajet à 10 Km de la forêt. Cet oiseau a été autopsié 3 jours après au Laboratoire Départemental d'Analyses. Le rapport d'autopsie met en évidence un taux de stress important provoquant un arrêt cardiaque.

Lors de cette réunion, une convention a également été signée. Cette dernière définit les étapes à suivre en cas de nouveaux phénomènes: Il faut dans un premier temps en informer la Direction Départementale des Territoires. La DREAL demandera la réalisation d'un diagnostic de l'oiseau (localisation, état sanitaire...). Si l'oiseau ne présente aucune menace il restera sur place et fera l'objet d'un suivi. En revanche, si sa présence provoque des perturbations il sera capturé pour être relâché dans un secteur peu habité. Si au bout de deux tentatives l'oiseau revient au contact de l'homme il sera re-capturé mais cette fois-ci pour être conduit dans un centre ou zoo.

Les cas de coqs mous ayant survécu longtemps dans un village ne sont pas exceptionnels (Lajoux dans les années 80, St Cergue dans les années 2000). Il est faux de dire que tous les cas de relâchés en nature se sont soldés par un échec (celui de St Cergue a été relâché au printemps en forêt et y est finalement installé. Par contre ces coqs mous qui sont tous des juvéniles deviennent semble-t-il fous à l'âge d'un an et se cantonnent alors dans un secteur souvent (mais pas toujours) proche de pistes de ski et autres sources de dérangement. Il n'y a pas de lien entre l'occurrence des coqs fous et la densité, par contre il y a un lien entre coq fou et perturbations humaines. Ces dernières provoqueraient dans le jeune âge un traumatisme qui se manifesterait à l'âge adulte par un taux très élevé de testostérone expliquant l'hyper-agressivité (prouvée par les Finlandais). Il n'y a aucune preuve (plutôt le contraire d'ailleurs) que le fait d'être fou diminue notablement l'espérance de vie, sauf bien sûr quand c'est un homme qui tue l'oiseau (cas

avéré dans l'Ain en 2009). Certains coqs fous, cantonnés dans un même secteur, sont observés régulièrement depuis 5 ans. (M. Montadert).

Vous pouvez également visiter le site du centre Athénas, où a séjourné l'oiseau pendant un mois:

<http://www.athenas.fr/un-coq-mou-au-centre/>

Quelques références bibliographiques sur les coqs mou et fous:

- MILONOFF, M. 2005. The origine of abnormal conduct in capercaillie Tetrao urogallus.
- HÖGLUND, N. H. AND P. PORKERT. 1992. Zum entstehen anomalen verhaltens beim Auerhuhn (Tetrao urogallus L.).
- DÜR, E., R. HUBOUX AND E. MÉNONI 1997 Comportements anormaux chez le Grand Tétrás.

Forum du livre du jouet et du multimédia...

Le GTJ s'est rendu le week-end du 5,6 et 7 novembre au quinzième forum du livre, du multimédia et du jouet à Lons le Saunier (Jura) à Jura parc. Ce forum organisé par un collectif d'associations d'éducation populaire avait pour thème : « Promenons nous dans les bois ». Jura Nature Environnement nous a sollicités pour partager un stand avec eux. L'association a installé une partie de son exposition « tétras ». Au total se sont environ 1300 enfants qui ont arpenté les rues du forum le vendredi et sur le week-end, environ 10000 personnes... L'occasion de faire connaître notre structure et les actions menées sur un secteur peu touché par la problématique tétraonidés.



Assemblée Générale des Amis du Plateau de Retord

Le 5 novembre le Groupe tétras jura a animé une projection du film de la Salamandre désormais bien connu « grand coq, petit espoir ». Cette soirée a été l'occasion de faire connaître l'association sur un massif où nous sommes jusqu'à maintenant peu présents. Le projet d'évaluation des populations de gélinotte des bois (voir article p. 24) devrait nous permettre de dynamiser notre action dans cette zone.

Coq fou de La Vattay - Épilogue

Vous vous en souvenez peut être, le Groupe Tétrás Jura s'était en 2009 porté partie civile, au côté d'autres associations, sur le cas de braconnage d'un coq fou sur le site de La Vattay. Le tribunal a décidé de classer ce dossier « sans suite » faute de preuve. En effet, aucun élément nouveau n'a pu être apporté par les enquêteurs de la gendarmerie de Gex.

L'écho des massifs : Suite...

Les projets 2011:

Notre convention pluriannuelle d'objectif (CPO) avec la Région Rhône-Alpes se termine à la fin d'année. Une seconde convention sera bientôt signée pour 3 ans, avec à la clé de nouveaux projets... Voici les principaux

- Suivi de population de Gélinothe sur le plateau de Retord : Depuis la création de l'association (1991), cette dernière s'est concentrée sur le Grand tétras. Or, on note pour la gélinothe des bois des variations d'effectif importantes et localement des baisses de population. Il s'agit avec ce projet de mieux connaître les effectifs des oiseaux et leur répartition. Les prospections seront réalisées durant les printemps 2011, 2012 et 2013. Pour cela, un maillage de l'ensemble du plateau est effectué (1880 carrés de 250 m de côté), puis prospecté au printemps. Nous recherchons les crottes récentes et éventuellement les oiseaux de visu. 10 à 20 % des placettes seront parcourues à partir d'un tirage aléatoire. Puis tous les indices de présence seront cartographiés et renseignés dans notre base de données. A l'issue du travail de terrain et de cartographie il nous sera possible de définir plus finement les zones de présence de Gélinothe sur une très grande surface.
- Bande dessinée : L'objectif de ce projet est de proposer aux habitants du massif un ouvrage dessiné mettant en avant un de ses symboles. Il s'agit de vulgariser le Grand tétras pour le rendre accessible aux jeunes publics mais aussi aux parents grâce à la bonne qualité des illustrations et des textes. Espérant bénéficier de subventions publiques pour mettre ce projet en oeuvre, l'association a pour objectif de diffuser ce livret gratuitement.
- Exposition gelinothe des bois : Le GTJ a déjà réalisé une première exposition en 2006 sur le Grand tétras. Afin de compléter cette dernière et proposer des informations plus complètes, le GTJ va réaliser une seconde exposition sur la Gélinothe des bois. 10 panneaux plastifiés aborderont les thèmes suivants : Description de l'espèce, biologie, habitats, dynamique de la population, cause de la raréfaction, protection. La sculpture d'un couple de gélinothe est également prévue dans le projet. Ces éléments apporteront des informations supplémentaires quant aux gabarits des oiseaux.
- Malle pédagogique : L'objectif de ce projet est de proposer aux enseignants un outil de vulgarisation sur le Grand tétras. La malle sera constituée de jeux présentant de manière ludique chaque particularité de l'espèce et les enjeux de protection. La malle sera mise à disposition gratuitement pour le personnel enseignant. Elle pourra être, sur demande et suivant les disponibilités, utilisée dans les centres de vacances ou proposée aux animateurs.

Tous ces projets sont également financés par le Conseil Régional Franche-Comté.

Nous comptons également profiter au maximum du Martel'au coq pour programmer des journées de formation.

De nouveaux partenaires financiers:

Afin de nous aider à réaliser la malle pédagogique et le livret illustré, le GTJ a demandé une aide financière, en plus de ces partenaires habituels, à deux fondations : Fondation Nature et Découverte et Fondation Nicolas Hulot. Ces dernières ont trouvé les projets intéressants et innovants. Pour cela, elles nous ont attribué la somme maximale pour ce genre de projets, à savoir 600 euros pour la Fondation Nicolas Hulot et 3000 euros pour la Fondation Nature et Découverte. Ces outils pourront bénéficier de leur logo, reconnaissance d'un travail de qualité et incitant à la découverte de la nature.



Nouvelles d'ailleurs :

SUISSE

DFF forêt du Noirmont :

Dans le précédent journal nous vous avons présenté le travail de rédaction du plan de gestion du District Franc Fédéral du massif du Noirmont. Le projet avance et une seconde réunion a eu lieu au mois de novembre.

Suite à la première rencontre du mois de juin et aux diverses réactions, un comité de pilotage a été créé réunissant l'administration en charge du dossier et le Parc Naturel Régional du Jura vaudois. Pour mémoire, celui-ci avait vivement réagi suite à la première réunion. Les différents ont semblé t-il été résolus grâce à ce nouveau mode de pilotage.

Cette première réunion du groupe de travail tourisme avait pour objectif de définir les menaces actuelles et futures que la biodiversité pourrait rencontrer sur le massif. Constitués en petits groupes de 10 personnes les participants ont pu échan-

ger sur l'évolution des pratiques touristiques.

A l'issue de cette phase de « brainstorming » plusieurs éléments sont apparus. La raquette à neige semble être l'activité la moins encadrée actuellement et celle posant le plus de questions sur son impact, notamment sur le grand tétras. Certaines pratiques semblent plus marginales comme le VTT, l'équitation ou le camping. D'autres au contraire pourraient à l'avenir générer beaucoup de difficultés : les rêves party et le tourisme naturaliste avec par exemple les sorties « brème du cerf » ou chamois.

De nouvelles rencontres devront être programmées dont l'objectif sera de proposer des voies d'amélioration destinées à permettre une cohabitation plus harmonieuse entre activités humaine et sauvegarde de la biodiversité.

ALPES

Chronique d'une observation extraordinaire... en tout cas pour les locaux!

Par Jean-François LOPEZ, Chargé de mission "Biodiversité", Parc naturel régional du Massif des Bauges.

Dans le dernier bulletin, nous vous avons informés d'une observation de poule au Plateau du Revard (Massif des Bauges). Voici quelques explications complémentaires:

6 mai 2010 matin : un mail de l'Office de Tourisme de la Savoie Grand Revard (Commune des Déserts - Savoie), adressé au Parc, nous indique qu'une "poule squatte" le rebord d'une fenêtre de leur bureau ! La photo envoyée ne permet pas d'identifier avec certitude l'espèce, mais nous oriente vers du Tétralyre, encore présent non loin. Ce comportement étonnant nous interpelle et, renseignement pris auprès de l'Observatoire de Galliforme de Montagne et de la Fédération de Chasse de Savoie, nous décidons d'essayer de la récupérer pour la remettre dans des milieux plus propices que le cœur d'un village.

6 mai 2010 après midi : arrivés à l'Office de Tourisme, la poule nous attend sur le rebord du muret d'une

Nouvelles d'ailleurs : Suite...

maison adjacente (photo jointe). Elle chante et semble bien grosse pour une femelle de petit cop ! Évidemment, compte tenu de nos moyens de fortune, la capture échoue et l'oiseau part se brancher sur un Épicéa. Promis, nous reviendrons demain mieux équipés. Pris d'un doute, nous faisons circuler la photo (CORA, LPO, FDC, ONCFS...) et la réponse ne tarde pas à nous être confirmer : "oui, vous avez bien une femelle de Grand Tétrás !" Effervescence autour de l'observation de l'année, que dis-je de la décennie !

7 mai 2010 : les informations circulent. Sur le comportement de la poule : sûrement une femelle en dispersion, venue de la Haute-Chaine du Jura. Sur la conduite à tenir : essayer de la récupérer et contacter la RN de la Haute-Chaine pour la réimplanter. Mais surtout sur les données antérieures : la diffusion de cette information a fait ressortir des données des carnets, celle du CORA à propos de traces et de crottes de l'année précédente, celle de la Fédération de Chasse à propos d'une observation 2 ans plus tôt. La poule est donc peut-être là depuis plusieurs années.

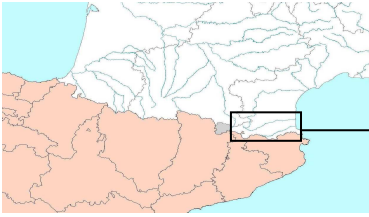
Les quinze jours suivants : Si le 7, la poule n'a pas montré le bout de son bec, pendant les 2 semaines suivantes, quelques observations sporadiques et furtives (agent ONF, pisteurs, ornithologues...) sont encore faites.

Conclusion : Cet événement, au-delà de son aspect exceptionnel, nous rappelle le besoin de mutualiser les observations pour une meilleure réactivité dans la protection de cette faune si remarquable. Il nous rappelle aussi au plan local le potentiel d'accueil que peut représenter la forêt du Revard malgré la fréquentation touristique de ce plateau et la nécessité d'intégrer la préservation de la biodiversité dans les réflexions d'aménagements. Rappelons que sur ce secteur persiste l'une des plus importantes populations savoyardes de Gélinothe des bois.



Translocation de lagopèdes alpins depuis la Haute-Chaîne des Pyrénées vers le chaînon Puigmal – Canigou

Le lagopède alpin ou perdrix blanche est un oiseau de la famille des tétraonidés. Il atteint aux Pyrénées la limite méridionale de son aire de répartition européenne. Symbole de l'avifaune des milieux de l'étage alpin, c'est une espèce bien adaptée au froid, caractère qui lui confère un rôle remarquable de « sentinelle » sur les conséquences du réchauffement climatique. Des travaux récents de génétique des populations ont montré (I) que les populations pyrénéennes de lagopède alpin avaient une diversité génétique plus faible que leurs homologues des Alpes ou de Scandinavie et (II) que cet appauvrissement génétique était encore plus marqué sur l'extrémité orientale des Pyrénées. A terme, on peut craindre que cette perte de diversité génétique entraîne une baisse des performances démographiques de ces populations orientales, aggravant un peu plus les risques d'extinction.



Localisation de l'action

L'action expérimentale développée dans le cadre du Projet GALLIPYR a pour objectif de rétablir un flux d'oiseaux, et donc de gènes, entre les populations de lagopède alpin de la Haute chaîne et celles du chaînon oriental, de façon à freiner la perte de diversité génétique de ces dernières. L'action initiale prévoit de capturer, sur 3 ans, un total de 20 à 30 lagopèdes alpins sur des populations « sources » situées sur la zone frontalière « Puigpedros - Tosa Plana de Lles – Andorre » et de les transférer vers le chaînon Puigmal-Canigou. Les oiseaux transférés sont tous équipés d'un collier-émetteur VHF afin de suivre leur devenir (dispersion, survie et succès reproducteur). Pour mesurer un éventuel effet négatif du transfert, les mêmes paramètres sont mesurés sur un lot de lagopèdes alpins « témoins » capturés de la même façon sur les populations sources mais relâchés sur les lieux même de leur capture



L'action de translocation doit être poursuivie en 2011, avec en projet la capture et le transfert d'un nouveau lot de jeunes oiseaux, sous réserve d'une bonne réussite de la reproduction sur les populations sources. A court terme, il est prévu de réaliser avec le concours de l'Université de Perpignan le typage génétique des oiseaux transférés ainsi qu' à plus long terme le suivi de la diversité génétique de la population du chaînon Puigmal-Canigou.

Claude Novoa (1), Jean Resseguier (1), Ramon Martinez-Vidal (2), Marc Mossoll Torres (3), Diego Garcia Ferré (2) & Landry Riba Mandicó (3)

(1) Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ; (2) Generalitat de Catalunya ; (3) Govern d'Andorra

<http://www.gallipyr.eu/documents>

Votre page : Nouvelle parution à la boutique du GTJ

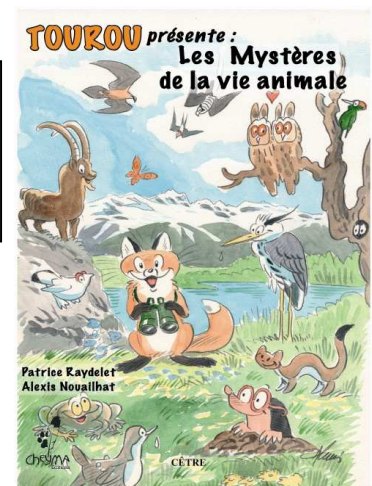
Naturaliste, photographe animalier, conférencier, chargé de mission au Pôle Grand Prédateur du Jura, Patrice Raydelet vient de sortir un nouvel ouvrage « Tourou présente : les mystères de la vie animale », réalisé avec la collaboration de l'illustrateur Alexis Nouailhat. Grâce à Tourou, un renardeau rusé et malicieux, patrice Raydelet invite petits et grands à découvrir les astuces utilisées par les animaux pour survivre dans leur environnement. « Les mystères de la vie animale » comporte 3 niveaux de lecture : des histoires dans lesquelles sont abordés les thèmes de la vie des animaux, des chapitres explicatifs présentant en détail les sujets traités et enfin des « cartes d'identités » de chaque animal présent dans les histoires. L'ouvrage se veut ludique et pé-

dagogique. Il procurera de délicieux moments de détente et de découverte à travers les histoires de loup, rouge-gorge, blaireau, chat sauvage, hérisson... Il s'agit du premier tome d'une collection. Deux autres volumes sont déjà en préparation.

Format : 165 x 230 mm, édition brochée

72 pages, illustrations couleurs

Prix public : 14,90 euros



La vie de l'association :

Cotisations 2011:

L'année 2010 se termine sur un bilan positif. L'association compte désormais 53 membres bienfaiteurs (9 nouvelles personnes par rapport à 2009).

Pour cette nouvelle année qui va bientôt commencer, les tarifs restent inchangés: 10 euros pour les particuliers et 20 euros pour une « adhésion structure ». Il est également possible de faire un don déductible à hauteur de 60% de vos impôts. Tenez nous au courant de tout changement d'adresse pour continuer à recevoir votre Info Tétras Jura et n'hésitez pas à faire connaître notre association, la mobilisation de tous est plus que jamais indispensable.

Contactez Anaïs pour plus de renseignements.

A vos agenda:

Depuis 2009, le GTJ organise les semaines du coq pendant les vacances de février. L'objectif est double. Tout d'abord, faire connaître l'espèce à un public non averti et deuxièmement, sensibiliser les pratiquants de sport de nature à la problématique « tétraonidés » en donnant des clés pour minimiser leur impact.

Cette année nous seront, sous réserve de l'octroi des subventions, sur les secteurs de Mijoux et de Mouthe.

Toutes les informations pratiques (lieux, date, horaires d'ouverture... seront indiqués sur notre site internet au moment voulu.

Venez faire découvrir notre exposition à vos proches ou faites vous connaître si vous souhaitez apporter votre aide.



*L'équipe permanente du Groupe Tétras Jura
vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année*

Nous remercions la DREAL Franche-Comté qui nous soutient pour la réalisation de ce bulletin d'information bisannuel.

Groupe Tétras Jura

Pré point Désertin

39370 Les Bouchoux

09 60 08 68 27

groupe-tetras@wanadoo.fr

mottet.groupetetras@orange.fr



Réalisation:

Anaïs Mottet

Alexandra Depraz

Dessins:

Alexis Nouhaillat

Roman Charpentier

Comité de relecture:

Renée Depraz